

Parrain et marraine

Vous choisissez un **parrain** et une **marraine** pour votre enfant, ou seulement l'un des deux. Ils seront proches de leur filleul(e), et ils s'engagent à aider les parents dans son éducation chrétienne.

Il est donc indispensable qu'ils soient **baptisés** et **croya**nts, et important qu'ils aient suivi la catéchèse, normalement jusqu'au sacrement de la Confirmation.

Il est essentiel qu'ils puissent apporter, aujourd'hui, un témoignage de **vie chrétienne** à votre enfant.

Il vous est demandé leur « parcours chrétien » (baptême, catéchèse, communion, confirmation). Ils doivent être âgés de 16 ans révolus.

Le baptême de votre enfant est l'occasion pour vous de nouveaux questionnements, d'un souhait de cheminer dans la foi ?

Parlez-en lors de l'inscription, il existe des propositions adaptées pour les adultes : découverte et approfondissement de la Foi (Parcours Alpha), préparation aux sacrements de Baptême, de Confirmation ou de l'Eucharistie (Première Communion). Ces démarches peuvent être faites seul(e) ou en couple...

Au moment de l'inscription, on vous a remis un **livret** : prenez-le pour les rencontres de préparation



Au moment de l'inscription à l'Accueil, donnez-nous l'**Acte de naissance** (copie intégrale) de l'enfant à baptiser, ainsi que votre **Livret de famille chrétienne** si vous en avez un.

Les informations pratiques

La participation financière

L'Église ne vit que des dons des fidèles.

La préparation et la célébration du baptême de votre enfant sont donc l'occasion d'une offrande. Bien sûr, on ne paie pas l'acte : le don de Dieu et la prière de l'Église n'ont pas de prix. Ce n'est pas non plus pour le prêtre, mais pour la vie de la paroisse.

Le montant de l'offrande demandée est à fixer par vous : entre **60€** et **200€**, selon vos possibilités. Versement en espèces, par chèque (à l'ordre de: Paroisse du Pays de Thelle) ou paiement en ligne (carte bancaire).

Accueil paroissial :

→ Chambly

Maison paroissiale de Chambly
87 Avenue de Verdun
60230 Chambly

Tél. 09 54 98 31 60

paroisse.saint.louis.thelle@gmail.com

- mercredi : 18h - 19h30

- samedi : 10h - 12h

→ Neuilly-en-Thelle

Maison paroissiale de Neuilly en Thelle
1 chemin Jeanne d'Arc
60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. 07 82 03 47 29

- samedi : 10h - 11h30



2025

Demander le Baptême pour votre enfant



www.saintlouisensthelle.org

qu'est-ce que le baptême ?

Avec joie, nous accueillons la demande du baptême pour votre enfant !

Demander le baptême pour un enfant, c'est...

- croire que Dieu **l'aime**, et vouloir qu'Il soit **son Père**.
- faire entrer l'enfant dans **l'Église catholique**, la famille des **chrétiens**.
- s'engager à lui faire **découvrir** l'amour que Jésus-Christ est venu nous donner, par **l'éveil à la foi** et le **catéchisme**, pour lui permettre de faire un choix libre dans le futur.

Jésus dit à ses disciples:

“Allez donc!
De toutes les nations faites des disciples,
baptisez-les
au nom du Père,
et du Fils,
et du Saint-Esprit
et apprenez-leur à **garder**
tous les commandements
que je vous ai donnés.”

évangile de St Matthieu (ch. 28, v. 19)

étapes de la préparation

- Pré-inscription** en ligne possible sur www.saintlouisensthelle.org, puis **Inscription** à l'Accueil paroissial, en remplissant la « **Demande de Baptême** »
- Inscription et participation** à une session de préparation:

R1: Première rencontre

Réunion de réflexion et de formation.

La participation des **deux parents** est nécessaire. Le **parrain** et la **marraine** sont également les bienvenus.
En visio de 20h30 à 22h00

Date :

C: La remise du cierge de baptême

Pendant une messe du dimanche, toute la communauté chrétienne priera pour votre enfant. Le prêtre bénira le cierge du baptême et vous le remettra.
De 10h15 à 11h45 à l'église Notre-Dame de Chambly

Date :

R2: Deuxième rencontre

Réunion avec un prêtre de la paroisse, pour poursuivre la réflexion et finaliser la préparation de la célébration.
De 20h30 à 22h00 à la maison paroissiale de Chambly

Date :

- Il est obligatoire de participer à une **session** comportant les **2 rencontres** et la **remise de cierge**.

dates et horaires

Quand célébrer le baptême ?

samedi à 17h30

...dans l'église d'un des villages de la paroisse, avant la messe du samedi soir (consulter le calendrier)

dimanche à 11h45

.... en l'église Notre-Dame de Chambly

Dates des sessions (en 2025) :

R1 vendredi 10 janvier
C dimanche 12 janvier
R2 vendredi 17 janvier

R1 vendredi 31 janvier
C dimanche 2 février
R2 vendredi 7 février

R1 vendredi 28 février
C dimanche 2 mars
R2 vendredi 7 mars

R1 vendredi 28 mars
C dimanche 30 mars
R2 vendredi 11 avril

R1 vendredi 23 mai
C dimanche 25 mai
R2 mercredi 28 mai

R1 vendredi 27 juin
C dimanche 29 juin
R2 vendredi 4 juillet

R1 vendredi 5 septembre
C dimanche 7 septembre
R2 vendredi 12 septembre

R1
C
R2